

OFF
V6A1
BB4/

COM

30/5/29

B.S.S.



QUÉBEC

BULLETIN OFFICIEL

DU

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

PUBLIÉ TOUTS LES QUINZE JOURS

VOL. VII

QUÉBEC, 28 MAI, 1929

NO 1

GRANDE VOGUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Le grand nombre de demandes de renseignements qui parviennent chaque jour au ministère de la voirie de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis fait prévoir une saison record pour le tourisme.

La province de Québec offre cette année plusieurs districts nouveaux aux automobilistes, parmi lesquels nous mentionnerons les Laurentides au nord de Montréal, le Lac St-Jean et surtout la Gaspésie.

Le district des Laurentides

Le district de Chicoutimi et du Lac-St-Jean sera cette année relié au reste de la province par un chemin amélioré actuellement en construction entre St-Siméon et Grande-Baie. Les travaux sont actuellement en cours et le chemin sera en assez bonne condition au cours de l'été. Il y a aussi une route en construction à travers le parc des Laurentides, entre Hébertville et Québec, mais les travaux ne sont pas encore assez avancés pour que la route puisse être livrée à la circulation cet été.

Le Lac-St-Jean

La route No 11, reliant Montréal à Hull via Ste-Agathe, Mont-Laurier et Maniwaki, est terminée entièrement, sauf les sections situées dans les cantons Wright, Low et Wakefield-Nord. Les travaux sur ces sections sont en bonne voie d'exécution et toute la route sera terminée de bonne heure cet été. Cette route, traversant le district connu généralement sous le nom de "La Suisse du Canada", sera une promenade idéale pour les amateurs de montagnes, de lacs et de rivières et offre un parcours d'un grand pittoresque.

La péninsule de Gaspé

La Gaspésie est la dernière et la plus importante addition aux ressources touristiques de la province. Le boulevard Perron (route No 6), encerclant complètement la péninsule, sera complètement terminé au commencement de l'été. La Gaspésie sera visitée cette année par des milliers de touristes venus des autres parties de la province de Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de tous les points des Etats-Unis.

Le tour complet de la Gaspésie a une longueur de 553 milles.

Route St-Siméon-Tadoussac et traverse Tadoussac-Rivière-du-Loup

Les touristes venus dans la province de Québec désirent souvent visiter la côte nord du fleuve St-Laurent, entre Québec et Tadoussac et de là traverser sur la côte sud sans revenir sur leur chemin et passer par Québec, ou vice-versa. Vu le grand nombre de

demandes reçues au département l'été dernier et cet hiver, le ministre de la voirie a décidé d'améliorer la route entre St-Siméon et la baie Ste-Catherine, en face de Tadoussac, de façon à y permettre la circulation des automobiles. Les travaux de construction ont été commencés de bonne heure au printemps et ils seront suffisamment avancés à l'été pour que les automobilistes puissent se rendre à la baie Ste-Catherine sans difficulté. De son côté une compagnie de navigation de la province a inauguré un service de traversiers entre Tadoussac et la Rivière-du-Loup, ainsi qu'entre la baie Ste-Catherine et Tadoussac. Cette compagnie a mis en service un bateau spacieux pouvant accommoder cinquante automobiles. Les traverses s'effectueront comme suit à partir du 15 juin: départ de la Rivière-du-Loup à 7½ a.m.; arrivée à Tadoussac vers 9½ a.m. Départ de Tadoussac à 5 p.m.; arrivée à la Rivière-du-Loup vers 7 p.m. Heure solaire. Durant le jour la compagnie maintiendra un service de traverses entre la baie Ste-Catherine et Tadoussac. Les automobilistes qui désireront traverser de la Rivière-du-Loup à Tadoussac pourront monter à bord du bateau avec leur automobile vers 10 hrs le soir précédent le départ pour Tadoussac, coucher et prendre leurs repas à bord.

D'ici au 15 juin, le bateau fait deux traversées par semaine le mardi et le vendredi. Départ de Tadoussac: 8 hrs a.m. Départ de Rivière-du-Loup: 2 hrs p.m.

DISTRIBUTION DE LA CARTE ROUTIÈRE

La carte routière officielle de la province de Québec a obtenu un succès sans précédent. Celà est dû d'abord à la grande popularité de la province et ensuite au genre tout à fait nouveau adopté pour cette carte. La carte de 1929 est pliée en accordéon, ce qui permet de la consulter facilement en voyage; elle est imprimée sur un seul côté de la feuille et elle contient les plus récents renseignements sur les routes de la province.

On peut se procurer cette carte gratuitement en s'adressant au Bureau Provincial du Tourisme, au Département de la Voirie, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou à sa succursale de Montréal, Nouveau Palais de Justice, Montréal. Les demandes des Etats-Unis, surtout celles provenant des clubs d'automobile, agences de voyage, chambres de commerce, etc., doivent de préférence être adressées à Québec.

Dans le but de faciliter la distribution de la carte, le département a établi des succursales dans chacun des bureaux des ingénieurs de division de la province. Les ingénieurs de division distribuent la carte routière à l'unité seulement. Ils donnent aussi des renseignements sur la condition des routes, sur les hôtels, etc. Les renseignements que l'on peut demander aux ingénieurs de division doivent cependant avoir un caractère local surtout. Les demandes pour longs voyages doivent être adressées au ministère de la voirie, à Québec.

Les bureaux des ingénieurs de division sont en général situés sur les principales routes ou en un endroit facilement accessible. On reconnaît le bureau d'un ingénieur de division à une enseigne marquée VOIRIE-DIVISIONNAIRE. Voici le nom et l'adresse de chacun des ingénieurs de division. Voir liste page suivante.

NOMS ET ADRESSES DES INGÉNIEURS DE DIVISIONS

L.-P. Paiement, I.C.	St-Jérôme	Co. Lac-St-Jean	Route No 15
Eugène Fortin, I.C.	St-Joachim	Co. Montmorency	Route No 15
Alex. Adam	Gaspé	Co. Gaspé	Route No 6
J.-D.-L. Guay	Mont-Joli	Co. Matane	Route No 6
Adrien Deschênes, I.C.	Rivière-du-Loup	Co. Témiscouata	313, rue Lafontaine
J.-A. Adam	Trois-Saumons	Co. L'Islet	Route No 2
Pierre Gauvreau	St-Charles	Co. Bellechasse	Route de la station
Antonio Morissette, I.C.	Beauceville	Co. Beauce	Route No 23
Arthur Talbot	Plessisville	Co. Mégantic	Route No 5
J.-R. Labrecque	Victoriaville	Co. Arthabaska	Rue Notre-Dame
L. Lachapelle	Cookshire	Co. Compton	Vieux chemin de East Angus
Ed. Dubuc, I.C.	Lennoxville	Co. Sherbrooke	Rue Bown
J.-A. Lenoir, I.C.	Waterloo	Co. Shefford	Route No 1
Elphège Martel	La Providence	Co. St-Hyacinthe	Rue St-Pierre
C.-E. Courchesnes, A. G.	Iberville	Co. Iberville	Rue Napier
Eugène Pelletier	Yamaska-Ouest	Co. Yamaska	Route No 3
Jules Hamel	L'Ancienne-Lorrette	Co. Québec	Rue du Moulin
Philippe Trudel	Trois-Rivières	Co. St-Maurice	Palais de Justice
B. Rocher, I.C.	Berthier en haut	Co. Berthier	Rue de Champlain

L.-H. Hébert, I.C.	Ste-Thérèse	Co. Terrebonne	84, rue Blainville
Gédéon Rouleau	Mont-Laurier	Co. Labelle	Rue Salaberry
J.-O. Bourgault	Lachute	Co. Argenteuil	Rue Gilbert
Albert Plante	Aylmer-Est	Co. Hull	63, rue Principale
G.-H. Dubois	Amos	Co. Abitibi	Edifice Authier
J.-A. Racicot, I.C.	St-Timothée	Co. Beauharnois	Route No 3
Louis Leclerc, I.C.	Napierville	Co. Napierville	Route No 9
Euclide Vézina, I.C.	Boucherville	Co. Chambly	Route No 3
Alphonse Gratton, I.C.	Montréal	96, rue St-Jacques-Est	

N.B.—Le Bureau Provincial du Tourisme ayant une succursale au Nouveau Palais de Justice, rue Notre-Dame Est à Montréal, on devra s'adresser à ce bureau pour se procurer cartes routières et brochures.

RAPPORT SUR LA CONDITION DES GRANDES ROUTES

Route No 1—MONTRÉAL-SHERBROOKE-THETFORD MINES-LÉVIS—235.86 milles. Bon sur toute la longueur excepté aux endroits suivants: 2 milles passables à l'est de Longueuil. Réfection entre Sherbrooke et Magog. Lentement. De Sherbrooke à East Angus suivez la route No 28 par Cookshire. Réparation de remblai au pont de Weedon. Lentement. Travaux préliminaires de réfection en cours sur 2 milles à l'est de Black Lake. Lentement. A partir de Beauce-Jonction, suivre la route No 23.

Route No 2—EDMUNDSTON-RIVIÈRE-DU-LOUP-QUÉBEC-MONTRÉAL-TORONTO—424.53 milles. Passable entre la frontière du Nouveau-Brunswick et la Rivière-du-Loup. Bon de Rivière-du-Loup à Québec. Drains en construction sur une longueur de trois milles entre l'église de Berthier et l'église de St-Vallier. Réfection à St-Vallier et Berthier. Lentement. Bon de Québec à la limite est de Pointe-aux-Trembles comté de Portneuf. Réfection en cours à la Pointe-aux-Trembles et à Neuville sur 8 milles. Passable. Bon des limites ouest de Pointe-aux-Trembles jusqu'à Batiscan. Passable de Batiscan à Trois-Rivières. Bon de Trois-Rivières à Louiseville et passable de Louiseville à Maskinongé. Bon de Maskinongé à Montréal. Bon de Montréal à la frontière d'Ontario.

Route No 3—LÉVIS-FORT COVINGTON—265.11 milles. Bon de Lévis à Valleyfield. De Valleyfield à Ste-Barbe, chemin endommagé par les inondations. Bon de Ste-Barbe à Fort Covington.

Route No 4—MONTRÉAL-MALONE—70.67 milles. Bon.

Route No 5—LÉVIS-SHERBROOKE VIA RICHMOND—139.62 milles. Suivez la route No 3 jusqu'à l'intersection de la route No 5 à un mille à l'est du pont de Québec, à St-Nicolas. Bon sur toute sa longueur.

Route No 6—BOULEVARD PERRON (TOUR DE LA GASPÉSIE)—553.20 milles. Bon de Ste-Flavie à Ste-Anne-des-Monts. Le pont de la rivière Métis est dangereux à la circulation lourde. Bon de Ste-Anne-des-Monts à la rivière Madeleine. Passable de la rivière Madeleine à Gaspé. Passable de Gaspé à la limite nord de St-Pierre-de-la Malbaie. Bon ensuite jusqu'au canton Mann. Passable du canton Mann à Matapédia. Passable de Matapédia à Ste-Florence. Bon de Ste-Florence à Ste-Flavie. Travaux de minage dans le canton Restigouche Est et dans St-Laurent-de-Matapédia. Côte en réparation à ce dernier endroit.

Route No 7—MONTRÉAL-ST. ALBANS—55.20 milles jusqu'à la frontière du Vermont. Suivez la route No 9 jusqu'à Laprairie et la route No 14 jusqu'à St-Jean. Bon d'Iberville jusqu'à Phillipsburg. Passable de Phillipsburg à la frontière du Vermont.

Route No 8—MONTRÉAL-HULL-AYLMER-PEMBROKE—230.22 milles. Bon sur toute sa longueur excepté 4.50 milles de chemin de terre passable sur l'Île-aux-Allumettes. Réfection en cours dans le village de Templeton.

Route No 9—MONTRÉAL-ROUSE'S POINT (ÉDOUARD VII)—43.43 milles. Bon sur toute sa longueur.

Route No 10—RIVIÈRE-DU-LOUP-STE-FLAVIE—85.10 milles. Bon sur toute sa longueur.

Route No 11—MONTRÉAL-MONT LAURIER-MANIWAKI-HULL—289.29 milles. Bon de Montréal à St-Jovite. Passable de St-Jovite à Labelle. Bon de Labelle à Val Barrette. Passable de Val Barrette à Mont Laurier. Passable de Mont-Laurier à Ste-Famille-d'Aumond. Bon de Ste-Famille-d'Aumond à Bouchette. Passable de Bouchette à Gracefield. Bon de Gracefield à la limite entre le canton Aylwin et le canton Low. Construction sur 6 milles dans le canton Low. Pas recommandable en temps de pluie. Construction sur 10.50 milles dans le canton Wakefield Nord. Pas recommandable en temps de pluie. Bon du village de Wakefield à Hull.

Route No 12—ROUGEMONT-ST-HYACINTHE-DRUMMONDVILLE-TROIS-RIVIÈRES—93.05 milles. Bon de Rougemont à St-Hyacinthe sauf un mille passable à St-Damase. Bon de St-

Hyacinthe à Drummondville, sauf 1.50 mille de chemin de terre passable par temps sec seulement à St-Eugène. Bon de Drummondville à Ste-Angèle, en face de Trois-Rivières. Pont en construction à la sortie du village de St-Simon. Attention.

Route No 13—SHERBROOKE-DERBY LINE—33.87 milles Bon sur toute sa longueur.

Route No 14—MONTRÉAL-ROUSE'S POINT VIA ST-JEAN—47.71 milles. Suivez la route No 9 jusqu'à Laprairie. Passable de Laprairie à St-Jean. Bon de St-Jean à Cantic (Lacolle). Passable de Cantic à la frontière de New York. Réfection dans la paroisse de Laprairie et la paroisse de St-Luc. Réfection à N.-D.-duMont-Carmel. Détour par le village de Lacolle.

Route No. 15—QUÉBEC-CHICOUTIMI-TOUR-DU-LAC-ST-JEAN-QUÉBEC—524.86 milles. Bon de Québec au village de St-Tite. Chemin pas ouvert à la circulation des automobiles entre le village de St-Tite et la côte St-Antoine, à la Baie-St-Paul. Demander renseignements spéciaux au département ou attendre prochain bulletin avant d'entreprendre le voyage à la Baie-St-Paul. Bon de la Baie-St-Paul à St-Siméon.

De St-Siméon à Grande Baie, chemin en construction. Impassable pour le moment. Attendre prochain bulletin.

De Grande Baie à St-Bruno: bon.

Tour du lac St-Jean: bon.

Hébertville-Québec via le parc des Laurentides: impassable jusqu'au lac Jacques-Cartier. Mauvais du lac Jacques-Cartier à l'église de Stoneham et bon de l'église de Stoneham à Québec. Les prochains bulletins donneront des renseignements plus détaillés sur cette partie.

Route No. 16—RICHMOND-YAMASKA—50.78 milles. Bon de Richmond à la limite sud de St-Edmond. Chemins de terre passables par temps sec de St-Edmond à Yamaska.

Route No. 17—MONTRÉAL-OTTAWA VIA POINTE FORTUNE—55.30 milles de Montréal à la frontière d'Ontario. Bon. Légères érosions dans l'Anse de Vaudreuil. Passer avec précaution.

Route No. 18—MONTRÉAL-TERREBONNE-ST-DONAT—72.58 milles. Bon de Montréal à Terrebonne. Bon de Terrebonne à St-Donat, sauf une section passable à Mascouche.

Route No. 19—TROIS-RIVIÈRES-LA TUQUE—114.24 milles. Bon de Trois-Rivières à Shawinigan Falls. Passable de Shawinigan à Grand'Mère. Bon de Grand'Mère à St-Tite. Pas recommandable à ce temps de l'année entre St-Tite et La Tuque. Attendre prochain bulletin.

Route No. 20—VICTORIAVILLE-DRUMMONDVILLE—33.53 milles. Bon sauf 6.75 milles de chemin de terre passable par temps sec entre St-Albert et Ste-Clotilde.

Route No. 21—SOREL-IBERVILLE-ST-JEAN—55.46 milles. Suivre la route No. 3 de Sorel à St-Ours. Chemin de terre de St-Ours à la limite nord de St-Charles. Passable en temps sec seulement. Bon de St-Charles à Ierville, sauf un mille passable dans la paroisse de St-Mathias.

Route No. 22—SHERBROOKE-NORTON MILLS—30.89 milles. Bon sur toute sa longueur.

Route No. 23—LÉVIS-JACKMAN—90.21 milles. Bon sur toute sa longueur.

Route No. 24—ST-JEAN-PORT-JOLI-ST-PAMPHILE-ST-CAMILLE—79.93 milles. Bon de St-Jean-Port-Joli au village de St-Pamphile et du village de St-Pamphile à la limite ouest de Laprairie. Mauvais de la limite ouest de St-Pamphile à Ste-Lucie-de-Beauregard. Bon de Ste-Lucie-de-Beauregard à St-Camille.

Route No. 25—ST-VALLIER-ST-CAMILLE-ST-GEORGES-LAC MÉGANTIC—135.61 milles. Bon de St-Vallier à St-Camille et de St-Camille à St-Georges, sauf 4 milles en construction et passable à Ste-Rose-de-Watford. Pont en construction à St-Vallier. Lentement. Bon de St-Georges à Lac Mégantic, sauf une section de chemin de terre passable entre St-Ludger et St-Hubert.

Route No. 26—WATERLOO-ROUSE'S POINT VIA KNOWLTON—67.30 milles. Bon, sauf un demi-mille en mauvais état à St-Georges-de-Clarenceville par suite des inondations.

Suite No. 27—BIRCHTON-BEECHER FALLS—34.31 milles. Bon de Birchton à East Hereford. Réfection de East Hereford à la frontière du Vermont. Lentement.

Route No. 28—LÉVIS-SHERBROOKE VIA BEAUCEVILLE—145.95 milles. Suivre la route No. 23 jusqu'à Beauceville. Bon.

Route No. 29—LACHUTE-CHARLEMAGNE VIA OKA—62.02 milles. Bon sur toute sa longueur sauf la section de Lachenaie (7 milles) qui est passable.

Route No. 30—LACHUTE-STE-AGATHE—42.65 milles. Bon de Lachute aux limites de St-Adolphe. Chemin de terre passable par temps sec seulement de St-Adolphe à la limite de la paroisse de Ste-Agathe. Bon ensuite jusqu'au village de Ste-Agathe.

Route No. 31—LACHUTE-ST-JOVITE—49.63 milles. Bon de Lachute à la limite sud du canton Grenville. Chemin de terre passable par temps sec seulement de la limite sud du canton Grenville jusu'à Lost River. Bon de Lost River à Weir. Chemin de terre passable par temps sec seulement de Weir à la limite sud du canton Arundel. Bon ensuite jusqu'à St-Jovite. Construction en cours dans les cantons Harrington et Montcalm.

Route No. 32—MONTRÉAL-ST-HYACINTHE-RICHMOND—97.84 milles. Bon de Montréal à Beloeil et de Beloeil à St-Hyacinthe. Bon de St-Hyacinthe à St-André-d'Acton. Passable de St-André-d'Acton au village d'Acton Vale. Bon du village d'Acton Vale jusqu'à Richmond, moins 4 milles en construction et passables par temps sec à Durham Sud.

Route No. 33—L'ASSOMPTION-RAWDON—28.42 milles. Bon sur toute sa longueur.

Route No. 34—TROIS-RIVIÈRES-WOBURN—137.46 milles. Bon de Ste-Angèle (en face de Trois-Rivières) jusqu'à Stratford, comté de Wolfe. Pont dangereux à un demi-mille au sud-est du village de St-Wenceslas. Pont dangereux à mi-chemin entre Arthabaska et St-Paul-de-Chester. Pont dangereux à la sortie du village de Stratford. Passable de Stratford à Winslow-Sud. Bon de Winslow-Sud à St-Augustin-de-Woburn. Chemin en construction et passable par temps sec de St-Augustin-de Woburn à la frontière du Maine.

Route No. 35—MASSON-BUCKINGHAM-MONT LAURIER—98.10 milles. Bon de Masson à Buckingham. Passable de Buckingham à N.-D. du Laus. Construction dans le canton Villeneuve. Chemin pas recommandable entre N.-D.-du-Laus et Mont-Laurier (44 milles).

Route No. 36—BEAUHARNOIS-ST-JEAN—50.47 milles. Chemin de terre passable en temps sec seulement de Beauharnois à Ste-Martine. Bon de Ste-Martine à St-Jean.

Route No. 37—TOUR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL—75.76 milles. Bon.

Route No. 38—TOUR DE L'ÎLE JÉSUS—44.94 milles. Bon.

Route No. 39—WATERLOO-NEWPORT—32.42 milles. Bon.

Route No. 40—MARIEVILLE-COWANSVILLE—28.69 milles. Bon sauf un demi-mille passable dans le canton Dunham.

Route No. 41—BERTHIER-JOLIETTE-LACHUTE—71.10 milles. Bon de Joliette à St-Lin. Canton de terre passable par temps sec de St-Lin à New Glasgow. Bon à New Glasgow et à Ste-Sophie. Chemin de terre passable par temps sec de Ste-Sophie à St-Jérôme. En construction et passable par temps sec de St-Jérôme à St-Jérusalem. Bon de St-Jérusalem à Lachute.

Route No. 42—BERTHIER-JOLIETTE-ST-COME VIA ST-AMBROISE—51.28 milles. Bon de Berthier à Joliette et de Joliette à Radstock. Mauvais de Radstock à St-Alphonse. Chemin de terre passable en temps sec de St-Alphonse à St-Côme.

Route No. 43—BERTHIER-ST-MICHEL-DES-SAINTS—67.39 milles. Bon de Berthier à Ste-Emélie-de-l'Energie. Cinq milles de chemin de terre passable par temps sec au nord de Ste-Emélie-de-l'Energie. Passable ensuite jusqu'à St-Michel-des-Saints.

Route No. 44—LOUISEVILLE-ST-ALEXIS—24.66 milles. Passable de Louiseville à St-Léon. Chemin de terre passable par temps sec seulement entre St-Léon et St-Paulin. Passable entre St-Paulin et Hunterstown. Bon de Hunterstown à St-Alexis.

Route No. 45—SENNETERRE-LA-REINE—136.93 milles. Bon jusqu'à Belcourt. Passable dans Landrienne. Bon ensuite jusqu'à La Reine, excepté une section de chemin de terre dans la municipalité de Dupuy et une section de chemin de terre à Authier. Bon par temps sec seulement.

Route No. 46 — CHEMIN PERRAULT (MACAMIC-ROUYN-TÉMISCAMINGUE NORD) — 178.10 milles. Bon de Macamic à Guérin. Chemin de terre bon par temps sec seulement dans le canton Monbéillard. Chemin en mauvaise condition de Guérin à Nédélec. Bon de Nédélec à Témiscamingue Nord.

Route No. 47—ST-ROCH-CHAMBLY-ST-JEAN—46.70 milles. Chemin de terre passable par temps sec seulement de St-Roch à St-Antoine. Bon de St-Antoine à Beloeil. Chemin de terre passable par temps sec seulement de Beloeil à Chambly. Réfection en cours de Chambly à St-Jean. Passable.

Route No. 48—L'ASSOMPTION-JOLIETTE—18.18 milles. Passable.

Route No. 49—BLACK LAKE-PLESSISVILLE-ST-PIERRE-LES-BECQUETS VIA MANSEAU — 60.90 milles. Bon de Black Lake à St-Ferdinand-d'Halifax et passable de St-Ferdinand-d'Halifax à Plessisville. Bon de Plessisville à Lourdes excepté trois milles de chemin de terre passable en tout temps. De Lourdes à St-Pierre-les-Becquets, chemin amélioré partiellement. Pas recommandable en temps de pluie.

Route No. 50—MAGOG COATICOOK—24.55 milles.

LAPTRAIRIE-HEMMINGFORD—Bon.

IBERVILLE-FARNHAM—Bon, sauf un demi-mille passable dans la paroisse de St-Grégoire.

FARNHAM-EAST FRANKLIN—Bon, sauf un demi-mille passable dans le canton Bedford.

IBERTVILLE-BEDFORD VIA ST-ALEXANDRE—Bon, sauf un demi-mille passable dans la paroisse de St-Athanase et un demi-mille passable dans le canton Bedford.

COWANSVILLE-GRANBY-ACTON VALE—Bon, sauf 10 milles de chemin de terre passable par temps sec entre Roxton et Roxton Falls.

RICHMOND-WATERLOO—Bon, sauf une section de chemin de terre passable par temps sec dans le canton Melbourne.

DANVILLE-MARBLETON—Bon, sauf 5 milles de chemin de terre passable en temps sec dans le canton Dudswell.

KNOWLTON-RICHFORD—Bon.

GOULD-CHARTIERVILLE—Passable.

VITESSES PERMISES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

AUTOMOBILES DE PROMENADE: 20 milles à l'heure dans les cités, villes et villages. 30 milles en rase campagne.

AUTOBUS: 16 milles à l'heure dans les cités, villes et villages; 25 milles en rase campagne.

VÉHICULES DE COMMERCE: Avec bandages pleins 8 milles à l'heure chargés; 10 milles à vide. Avec bandages pneumatiques: 12 milles à l'heure chargés; 15 milles à vide.

LIMITE POUR TOUTS LES VÉHICULES: 8 milles à l'heure dans les courbes, descentes raides, croisements de chemin et sur un pont.

ARRÊT AUX TRAVERSES A NIVEAU

A sa dernière session, la Législature a décrété que, avant d'engager un véhicule automobile sur une traverse à niveau, la personne qui le conduit doit l'immobiliser momentanément près de cette traverse et, ensuite le partir à petite vitesse. Cette disposition ne s'applique cependant pas s'il s'agit d'un tramway, ou s'il s'agit d'une traverse à niveau en charge d'un signaleur ou munie d'une barrière, ou de signaux indiquant automatiquement l'approche d'un train.

Il appartient au ministre de la voirie d'appliquer le nouveau règlement. Ce dernier compte sur la coopération entière du public voyageur.

Le signal reproduit ci-contre sera installé d'ici à l'été aux traverses à niveau, mais les automobilistes sont tenus d'arrêter même s'il n'y a pas de signal.



NOTE IMPORTANTE

Si vous désirez vous procurer des renseignements authentiques et dignes de confiance sur la condition des routes et sur les ressources naturelles, sportives et touristiques de la PROVINCE DE QUÉBEC, adressez-vous au

BUREAU PROVINCIAL DU TOURISME

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

HOTEL DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC

OU A SA SUCCURSALE DE MONTREAL

NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE, MONTREAL

D'INTÉRÊT SPÉCIAL POUR LES AUTOMOBILISTES

LA CARTE ROUTIÈRE ET TOURISTIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. En quatre couleurs. Comprend une carte générale de la province, une carte à grande échelle du district de Montréal, et la description des ressources naturelles et touristiques de la province.

Adressée gratuitement sur demande



SI NON RÉCLAMÉ DANS 5 JOURS
RETOURNEZ AU
MINISTÈRE DE LA VOIRIE
QUÉBEC, QUÉ.

La Bibliothèque St-Sulpice
rue St-Denis,
Montréal, P. Q.